DELUBAC MONETAIRE

Part P (FR001400I5C0)

Reporting au 02 octobre 2026

SFDR(1) Article 8

CATÉGORIE: FONDS MONÉTAIRE À VALEUR LIQUIDATIVE VARIABLE (VNAV) COURT TERME

ACTIF NET DU FONDS : 111,07 M€

RENDEMENT BRUT : 2,48%

Ventilation par échéance

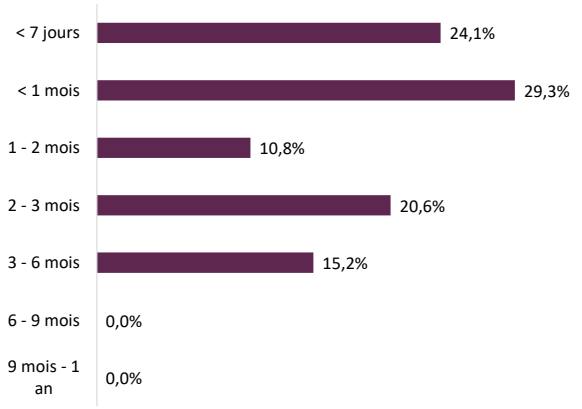

Ventilation par nature d'instrument

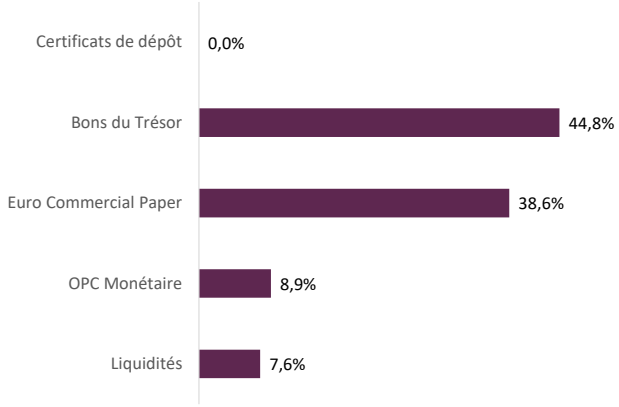

WAM(2) 40,92 jours

WAL(3) 40,92 jours

WAM(2) : Weighted Average Maturity (maturité moyenne pondérée) en jours
WAL(3) : Weighted Average Life (durée de vie moyenne pondérée) en jours

10 PRINCIPALES POSITIONS DU PORTEFEUILLE

Titre	Poids	Maturité	Notation	Pays
BFT France Monetaire Court Terme ISR	4,52%			
JYSKE BANK 05/10/2026	4,50%	05/10/2026	A-1	Danemark
BTF 07/10/2026	4,50%	07/10/2026	A-1+	France
DNB BANK ASA 12/10/2026	4,50%	12/10/2026	A-1+	Norvege
BTF 14/10/2026	4,50%	14/10/2026	A-1+	France
BTF 21/10/2026	4,50%	21/10/2026	A-1+	France
BANQUE PALATINE 02/12/2026	4,48%	02/12/2026	A-1	France
BTF 09/12/2026	4,48%	09/12/2026	A-1+	France
BTF 16/12/2026	4,48%	16/12/2026	A-1+	France
BTF 13/01/2027	4,47%	13/01/2027	A-1+	France

Le fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts.
Le capital investi dans un fonds monétaire présente des risques de fluctuation. Le risque de perte en capital est supporté par l'investisseur.
Le fonds monétaire ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par part ou par action.

Sources : Delubac Asset Management et Bloomberg en date du 02 octobre 2026.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

© 2026 Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein : (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed exceptas specifically authorized; (3) do not constitute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (5) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsable for any trading decisions, damages or other losses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers.

© 2026 Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet ; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers.

SFDR(1) (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placemer dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.

Document non contractuel – Les informations ainsi que le contenu de ce document ne constituent ni une offre d'achat ni une proposition de vente. Préalablement à toute décision d'investissement, et pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à prendre connaissance du prospectus complet de l'OPCVM et du dernier document périodique disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management (Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009) - 10, rue Roquépine – 75008 Paris - www.delubac-am.fr - contact@delubac-am. - 01.44.95.39.99